

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité \* Travail \* Progrès

**Décret n° 2000-388 du 11 Décembre 2000  
portant convocation du Conseil National de Transition  
en session extraordinaire.**

*Le Président de la République*

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du  
Gouvernement ;

**DECRETE :**

**Article unique.-** Le Conseil National de Transition est convoqué en session  
extraordinaire, le **vendredi 15 décembre 2000**, au Palais du Parlement sis à  
Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 11 Décembre 2000

*Denis SASSOU-NGUESSO.-*

Par le Président de la République,

Le ministre de la communication, chargé des relations  
avec le Parlement, porte parole du Gouvernement,

*François IBOVI.-*